





Née en Gruyère en 1970, **Anne Philipona Romanens** a mené des études d'histoire et de littérature anglaise à l'Université de Fribourg. Elle a également occupé le poste d'assistante à la Chaire d'histoire contemporaine de l'Université de Fribourg. Elle enseigne actuellement à l'Ecole professionnelle, artisanale et commerciale de Bulle et prépare une thèse de doctorat sur l'agriculture fribourgeoise dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

## Construire des baraquements militaires

# Une planche de salut pendant la guerre

Durant les conflits mondiaux, le secteur de la construction tourne au ralenti. La situation internationale ne permet pas de lancer de grands projets et les particuliers, face à l'incertitude de l'avenir, peinent à investir dans de nouvelles constructions. Dans ce contexte difficile, les menuisiers fribourgeois trouvent un débouché intéressant: la construction de baraquements en bois, principalement pour l'armée, ou plutôt pour les armées, car les commandes sont de provenances diverses.

1914. L'Europe s'embrase. La Suisse, épargnée par les combats, n'échappe pas aux conséquences de la guerre qui ravage l'Europe pendant quatre ans et demi. Comme toutes les économies européennes, l'économie fribourgeoise est soumise à de nouvelles contingences. Si la société rurale ressent l'épreuve de la guerre avec une relative intensité, la société urbaine et les entreprises subissent fortement les soubresauts dus au conflit. Néanmoins, certains domaines, comme le commerce du bois, profitent de la situation internationale. En effet, après quelques mois de conflit, les Français viennent acheter du bois, notamment des planches, leurs provisions indigènes étant épuisées. Les stocks fribourgeois diminuent, avec pour conséquence une hausse du prix du bois<sup>1</sup>. De plus, en février 1915, un tremblement de terre en Italie donne du travail «aussi réjouissant qu'inespéré»<sup>2</sup> au secteur sous la forme de commandes importantes de planches pour la construction de baraquements provisoires en bois. Par contre, le secteur de la construction est quasiment arrêté et «les parqueteries, charpenteries et menuiseries sont dans la gêne»<sup>3</sup>.

1 Le prix du bois en forêt ne cesse d'augmenter pour atteindre Fr. 95.-/m<sup>3</sup> en octobre 1918. L'Etat, les communes et les propriétaires privés de forêts sont les bénéficiaires de ce commerce prospère (AEF, *Rapports des préfets de la Gruyère*, 1916-1918).

2 AEF, *Rapports des préfets de la Gruyère*, 1915.

3 AEF, *Rapports des préfets de la Gruyère*, 1916.

Pourtant, dès octobre 1917, la récente Association fribourgeoise des patrons menuisiers<sup>4</sup> (qui deviendra l'AFMEC) reçoit un nouveau mandat par le biais de la Fédération romande des menuisiers: la construction de baraques en bois pour l'armée américaine, entrée en guerre depuis avril 1917 et dont les soldats arrivent de plus en plus nombreux pour se battre sur le front franco-allemand.

Différents types de baraques sont alors construites. Les baraques *Morajam*, dont le concessionnaire est l'entreprise *Moraz frères* à Montreux<sup>5</sup>, sont attribuées en octobre 1917. Elles sont payées 8280 francs/pièce et les menuisiers fribourgeois s'engagent à en construire 81 exemplaires. Ces montants sont importants si l'on met en parallèle le salaire horaire d'un ouvrier menuisier qui s'élève à 2 francs<sup>6</sup>.

Dès mai 1918, un nouveau type de baraques est réalisé: les baraques *Bryant*. Les entreprises ont deux mois pour les construire et leur prix est ramené à 6000 francs. La baisse des prix se poursuit avec les baraques *Economiques* dont le prix est fixé à 4600 francs. Sur deux cents baraques attribuées à la Fédération romande, les entreprises de menuiserie membres de l'AFMEC en obtiennent cinquante. Les Anglais passent également commande pour des baraques de type *Nissen*.

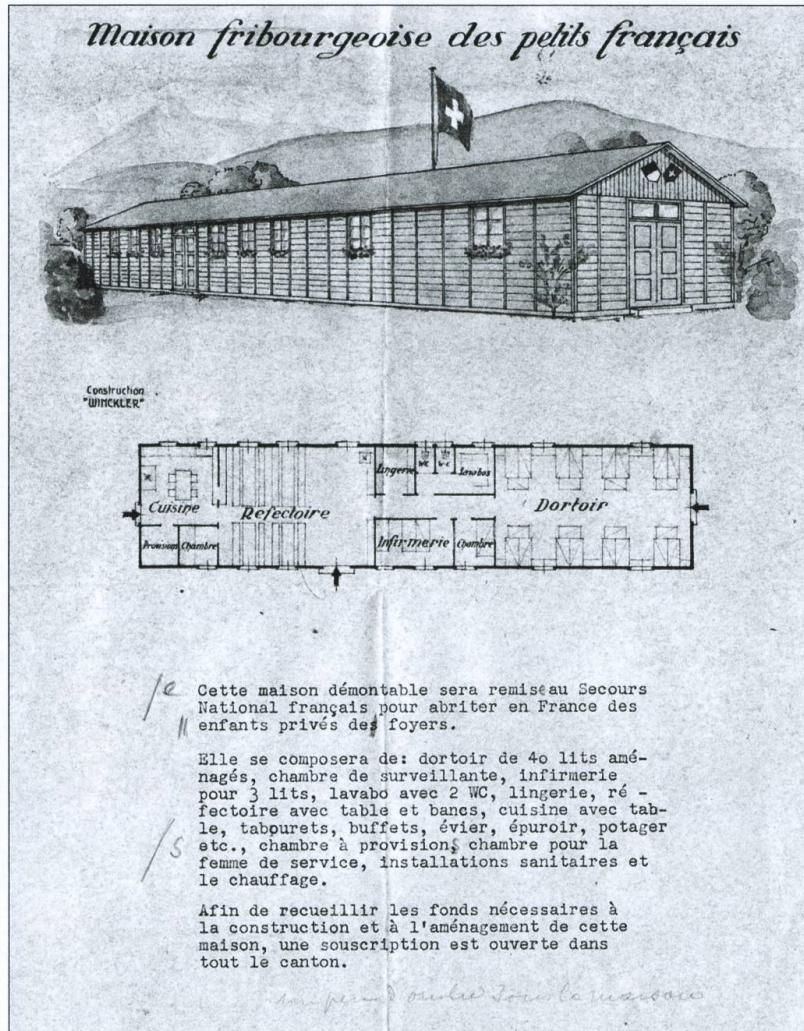
Afin de garantir le paiement de ses commandes, le génie américain a effectué un dépôt de 50 000 000 francs à la Banque nationale à Berne. Malgré cette garantie, les paiements se font avec du retard voire partiellement. Les Américains attendent d'être en possession des bons de livraison des baraquements avant de les payer, ce qui prend parfois du temps. De plus, le Consulat de France à Berne exige un certificat de nationalité aux menuisiers, qui doivent également s'inscrire comme membre exportateur. Organisé par la Fédération romande, le transport des baraques se fait par le rail; les menuisiers fribourgeois les livrent en gare de Villeneuve.

Le 9 novembre 1918, soit deux jours avant la signature de l'armistice qui marque la fin du conflit, l'Association des maîtres menuisiers fribourgeois se réunit pour distribuer le travail d'un nouveau modèle de baraques: la baraque *Victoire*, la bien-nommée. L'armée américaine en a commandé 1000 exemplaires dont 220 sont attribuées aux menuisiers fribourgeois. Mais en décembre 1918 déjà, les Américains suspendent leur commande et certains menuisiers se retrouvent avec des baraques pratiquement terminées dans leur atelier!

4 Cette association a été créée en août 1916, avec comme premier but, de fixer les prix de divers travaux afin d'obtenir des rémunérations correctes et de limiter la concurrence. Voir l'article de Julien Grand sur l'AFMEC.

5 Les menuisiers fribourgeois sont invités à Montreux en novembre 1917, pour visiter une baraque montée et prendre connaissance des détails de la construction. Une trentaine de menuisiers participent à cette course organisée par l'AFMEC. (*Protocole de l'Association cantonale des maîtres-menuisiers du canton de Fribourg, Compte-rendu de la course à Montreux, 15 novembre 1917, Manuscrit, Archives de l'AFMEC, Union patronale*).

6 Idem, Assemblée générale extraordinaire, 8 février 1919.



Plan de la maison fribourgeoise par la maison Winckler. Fonds Alice Reymond, Cabinet des manuscrits, BCU, Fribourg.

Ce fructueux marché se termine ainsi. Les menuisiers qui avaient rejoint en nombre les rangs de l'association pour pouvoir bénéficier de ce travail bienvenu se désintéressent de l'AFMEC qui n'a plus de travail à distribuer. Les démarches que son président Frédéric Audergon entreprend en France pour trouver de nouveaux marchés n'ont aucun succès. Comme le cours du change est trop bas, il est difficile de conclure des marchés lucratifs.

Durant l'entre-deux-guerres, les archives consultées n'ont pas révélé d'autres mécanismes d'attributions de commandes. Par contre, dès le début du second conflit mondial, des baraquements en bois sont à nouveau construits. Les premières commandes émanent de l'ar-

mée française. En novembre 1939, elle passe commande pour plus de 200 baraquements, soit un total de Fr. 1 000 000. La maison Winckler à Fribourg, avec «une grande entreprise de Suisse allemande»<sup>7</sup>, est chargée de distribuer le travail. Les baraquements doivent être livrés au plus tard à fin janvier 1940. On construit un dépôt en bois en gare de Fribourg pour les stocker.

L'armée suisse passe également commande pour des baraquements en bois, par le biais de la Fédération romande des maîtres-menuisiers qui redistribue le travail au travers des Associations cantonales. Douze baraquements sont attribuées au canton de Fribourg en septembre 1940 et une dizaine en juin 1941. En décembre 1940, une commande importante de 120 baraquements pour la Suisse romande vient de France. A nouveau, les menuisiers rejoignent en nombre les rangs de l'AFMEC – qu'ils avaient désertée entre 1919 et 1939 – afin de pouvoir bénéficier de ce travail.

<sup>7</sup> Idem, Assemblée extraordinaire, 14 novembre 1939.

De toutes ces baraques «utilitaires», une seule va connaître la consécration officielle: la très médiatisée «Maison fribourgeoise des petits Français». Un comité de bienfaisance se forme, sur un modèle proposé par un comité vaudois réunissant les milieux culturels, afin de réunir des fonds pour une action en faveur des «petits Français, en vue d'offrir des gîtes temporaires à quelques-uns de ces enfants que l'évacuation a jetés sur les routes, tous foyers et parents perdus»<sup>8</sup>. Les fonds récoltés permirent de commander une baraque en bois pouvant accueillir 40 enfants. Construite par l'entreprise *Winckler*, elle est ensuite montée aux Grands-Places à Fribourg et bénie en grande pompe par l'évêque Marius Besson devant tout un parterre d'invités<sup>9</sup> le 28 janvier 1941.



Si, dans les premiers contacts établis avec le comité vaudois, l'un des initiateurs, René Morax, insistait sur l'importance «de sauvegarder dès le départ le caractère interconfessionnel»<sup>10</sup>, on remarque que les Fribourgeois s'appuient sur le réseau catholique. La maison est bénie par l'évêque du diocèse, Marius Besson, assisté par le chanoine Joseph Bovet qui écrit même pour l'occasion des paroles à chanter sur l'air du *Vieux chalet* sous le titre «Le chalet à Pie X»! En effet, une fois remise au Secours national français, la baraque fribourgeoise fut installée dans les jardins de la maison Pie X, un orphelinat dirigé par les Petites Soeurs de Jésus à Taluyers, près de Lyon. Là, lors de son inauguration, c'est le cardinal Pierre-Marie Gerlier qui officie, non sans rappeler, dans son discours, qu'il a terminé à Fribourg ses études de séminariste. Quant au maire de Lyon, le profes-

*Bénédiction de la maison à Fribourg.*  
Joseph Bovet quitte la baraque sous les regards de l'évêque Marius Besson.  
Fonds Alice Reymond, Cabinet des manuscrits, BCU, Fribourg

8 *Lettre du comité vaudois*, 12 août 1940, Fonds Alice Reymond, Cabinet des manuscrits, BCU Fribourg.

9 Dans l'article de *La Liberté* qui rend compte de l'événement, on cite les invités suivants: M. Gazel, conseiller d'ambassade à Berne, M. Piller, directeur de l'Instruction publique, Mgr Savoy, R<sup>me</sup> Prévôt, M. le professeur Girardin, le R. Père chevalier, M. Gonzague de Reynold, M. Bondallaz, préfet de Romont, M. le chanoine Bovet, M. le pasteur Ellenberger, M. le directeur Daguet. (*La Liberté*, 29 janvier 1941).

10 *Lettre du comité vaudois*. Op. cit.



*Maison fribourgeoise des petits Français à Taluyers. Fonds Alice Reymond, Cabinet des manuscrits, BCU, Fribourg*

11 «L'inauguration de la Maison fribourgeoise des petits Français», *La Liberté*, 23 avril 1941.

12 Les Archives de l'AFMEC s'arrêtent au 5 juin 1943 et reprennent en 1946. Nous n'avons donc aucune information par ce biais pour les années 1944 et 1945.

13 Ces opérations, qui supposaient de juteux bénéfices pour les banques suisses, sont expliquées dans: PERRENOUD, Marc (sld): *La place financière et les banques suisses à l'époque du national-socialisme. Les relations des grandes banques avec l'Allemagne (1931-1946)*, Editions Payot, Chronos, Lausanne, 2002, principalement dans le chapitre consacré à «La Bank der Deutschen Arbeit et le financement de baraques pour l'armée allemande et les SS» (pp. 326-376).

14 Le Syndicat suisse du bois avait pour tâche de gérer les exportations et les importations de bois ou d'objets en bois. Il avait été mis sur pied par la Confédération au début du conflit (PERRENOUD, Marc: op. cit., p. 367).

15 *Protocole... Assemblée générale extraordinaire, 20 décembre 1941.*

16 PERRENOUD, Marc: op. cit., p. 370.

seur Lépine, il ne manque pas d'insister, à cette même occasion, sur le rôle que l'Eglise devra tenir «dans la rénovation matérielle aussi bien que morale du pays»<sup>11</sup>. Si, économiquement, cette action ne fut pas très importante puisqu'il semble qu'elle ne se renouvelle pas, elle révèle néanmoins la capacité du petit monde politico-ecclésiastique fribourgeois à donner résonance à toute œuvre de bienfaisance.

Entre 1941 et 1943<sup>12</sup>, un nombre important de baraques en bois sont livrées par la Suisse à l'Allemagne<sup>13</sup>. Elles sont destinées au *Oberkommando des deutschen Heeres* et au SS *Waffenamt*. En tout, 3130 baraques sont réalisées, pour un prix total de 34 142 180 francs. Le Syndicat Suisse du Bois<sup>14</sup> gère ces commandes et distribue le travail dans toute la Suisse. C'est donc à nouveau au travers de l'Association fribourgeoise et de la Fédération romande que les menuisiers du canton soumissionnent pour la construction de ces baraques.

Les Fribourgeois s'en voient attribuer différents lots entre mars 1941 et février 1942. Les baraques coûtent entre 9300 et 10 700 francs, suivant le modèle demandé. De plus, du mobilier «pour lesquels les prix sont très bas»<sup>15</sup> est également fourni. Le paiement final se fait lorsque les baraques ont franchi la frontière.

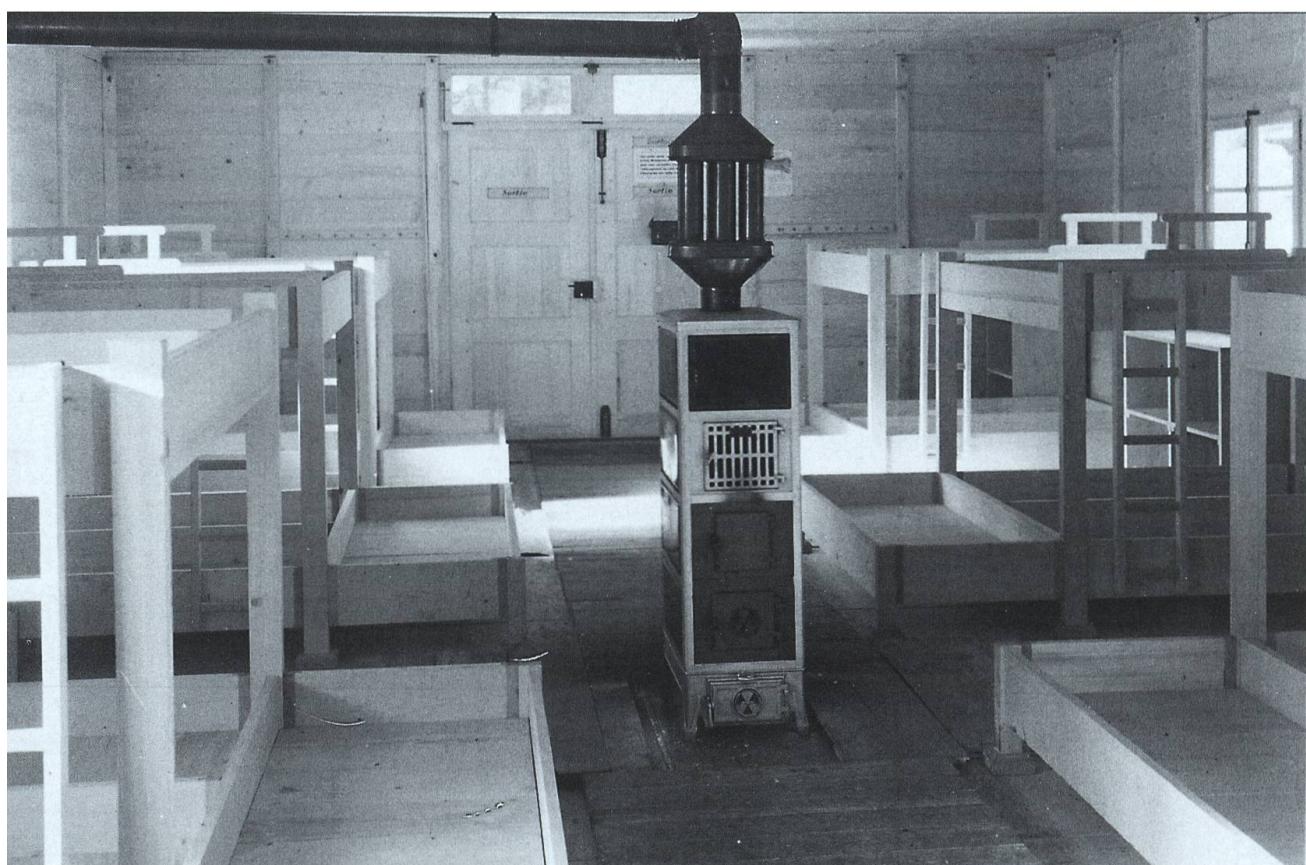
La question liée à l'utilisation de ces baraques vendues à l'Allemagne nazie ne doit pas être éludée. Elles eurent des destinations diverses suivant le moment<sup>16</sup>: en janvier 1941, pour renforcer le front russe, en 1942 pour construire les camps de concentration, en novembre 1943, pour installer un camp de repli dans les alentours de Berlin. Les menuisiers fribourgeois savaient que leurs baraques étaient vendues à l'armée allemande, mais rien n'indique qu'ils connaissaient leur destination et leur fonction.

Dès 1944, de nouvelles perspectives de travail se dégagent, liées à la reconstruction. Les demandes viennent d'abord de France. Le travail de l'entreprise *Maurice Beaud et fils*<sup>17</sup> à Albeuve en est l'illustration. En 1944, Charles Beaud et son frère Emile, qui possède un bureau technique à Bulle, obtiennent un brevet pour un type de construction démontable en bois. D'importantes commandes arrivent alors, en provenance de l'armée suisse, de l'Allemagne, de la France et de la Pologne. Ce travail est si conséquent que l'entreprise sous-traite avec nombre de menuisiers et charpentiers romands. Les demandes sont nombreuses et variées: constructions d'une école, d'une infirmerie, de baraquements destinés aux ouvriers de Peugeot et même d'un hôpital à Sochaux.

En 1950, avec le premier conflit majeur de la Guerre froide, la guerre de Corée, la situation internationale demeure suffisamment tendue pour justifier en Suisse une armée forte. Dans ce contexte, l'armée suisse continue à être un débouché intéressant pour les menuisiers fribourgeois qui soumissionnent pour les travaux de construction des bâtiments du P.A.A. à Romont ainsi que pour les nouvelles casernes de Fribourg. En 1951, le Département militaire fédéral procède à une enquête pour déterminer le type de baraques qui seraient commandées en cas de nouvelle mobilisation. Les menuisiers fribourgeois font des propositions, qui ne sont pas retenues, puis s'unissent

17 Les principales informations sur ce sujet proviennent d'un entretien avec Charles Beaud le 12 mars 2007 et d'un document élaboré en 1997, lors du centième anniversaire de l'entreprise.

*Intérieur de la maison fribourgeoise des petits Français. Fonds Alice Reymond, Cabinet des manuscrits, BCU, Fribourg.*





*Baraque militaire, bois de Monteynan, commune de Marly, 2007.*

à la Fédération romande qui présente, avec succès, un projet commun «afin d'affirmer sa présence et le droit de tous les maîtres d'état affiliés à prétendre à l'exécution de commandes de l'armée.»<sup>18</sup>

Dans les années 1950, l'armée suisse commande un nombre important de baraques militaires en bois qui vont parsemer les forêts fribourgeoises<sup>19</sup>. Ces baraquements sont de deux types: des baraques préfabriquées dans des ateliers et des baraques construites sur place, selon des plans dessinés par l'armée. On en retrouve par exemple sur les Monts-de-Marsens et de Riaz, dans la vallée du Gros-Mont à Charmey, dans le Bois de Monteynan à Marly, dans la forêt de Bouleyres à Broc. Elles sont destinées à l'entrepôt de munitions et de matériel. Certaines peuvent, si besoin est, se transformer en logement militaire en cas de conflit. Mais très vite, ces baraques en bois ne répondent plus aux normes de sécurité en vigueur et ne sont plus utilisées pour l'entrepôt de munitions, que l'on déplaça dans les Arsenaux. Vidées de leur contenu, elles restèrent en l'état jusqu'à la fin des années 1990. L'armée suisse décide alors

18 Protocole... Assemblée générale, rapport du délégué de la FRM, 3 mai 1951.

19 Je remercie Michel Grandjean qui s'occupe de la gestion des biens immobiliers pour *armasuisse* et qui fut responsable de la vente des baraquements militaires du secteur de la Gruyère pour les précieux renseignements qu'il m'a fournis sur le sujet.

de se défaire d'une partie de ses biens immobiliers non utilisés. Les baraqués militaires en bois fribourgeoises sont mises en vente. Sur les Monts-de-Riaz et de Marsens, par exemple, 22 baraqués ont été vendues, au début des années 2000, pour le prix de 5000 francs chacune. Les acheteurs particuliers avaient alors une année pour les démonter et remettre le terrain en état. Ils les transformèrent en garage, en hangar agricole et même en maison d'habitation. Ce paysage particulier, parsemé de ces baraquements militaires, est donc lui aussi transformé. Seules demeurent quelques baraqués achetées par des collectivités, comme les communes, qui ont le droit de les laisser sur place pour les utiliser comme entrepôt de matériel. Ces quelques baraqués en bois sont donc les derniers témoins de constructions datant de la guerre froide, mais rappelant les rapports troublés et troublants que toute économie doit assumer en cas de conflit armé de longue durée.

**Le chalet à Pie X, sur l'air  
du «Vieux chalet» paroles  
de Joseph Bovet**

**Tout là-bas dans la Suisse  
L'était un beau chalet.  
Charité dans la joie  
De nos amis les  
Fribourgeois.**

**Tout là-bas dans la Suisse  
Attend le beau chalet  
Du «Secours national»  
Site enchanteur,  
merveilleux val.**

**De là-bas dans la Suisse  
Partit le beau chalet.  
Sur route et par camions  
Il arriva jusqu'à Lyon.**

**Et bien loin de la Suisse  
Planta le beau chalet,  
Car seul Pie X était  
Au pied des Monts-du-  
Lyonnais.**

**Devant l'élite Suisse  
Bénit le beau chalet.  
Merci au Cardinal  
Ainsi qu'à tous en général.**

**Et là tout comme en Suisse  
Vivra le beau chalet.  
Enfants souvent bruyants  
Le chanteront dans tous  
leurs chants.**

*Intérieur de la maison fribourgeoise des petits Français. Fonds Alice Reymond, Cabinet des manuscrits, BCU, Fribourg.*

